



Argumentation et Analyse du Discours

5 | 2010

La lettre, laboratoire de valeurs ?

“Un cimetière et des avions” : argumentation et valeurs dans le courrier des lecteurs d’un journal local

‘Cemetery and Planes’: Argumentation and Values in the Letters to the Editor of a Local Newspaper

Marianne Doury



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aad/1003>

DOI : 10.4000/aad.1003

ISSN : 1565-8961

Éditeur

Université de Tel-Aviv

Référence électronique

Marianne Doury, « “Un cimetière et des avions” : argumentation et valeurs dans le courrier des lecteurs d’un journal local », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 5 | 2010, mis en ligne le 20 octobre 2010, consulté le 23 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1003> ; DOI : 10.4000/aad.1003

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2019.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

“Un cimetière et des avions” : argumentation et valeurs dans le courrier des lecteurs d’un journal local

‘Cemetery and Planes’: Argumentation and Values in the Letters to the Editor of a Local Newspaper

Marianne Doury

- 1 « Les valeurs interviennent, à un moment donné, dans toutes les argumentations » : ce constat, posé par Perelman et Olbrechts-Tyteca dans le *Traité* (1988 : 100), est difficilement contestable pour qui s’est penché sur l’analyse de discours argumentatifs. Pourtant, rares sont les travaux qui abordent de front l’articulation entre argumentation et valeurs, et qui interrogent systématiquement les lieux et modes d’intervention des valeurs dans les enchaînements argumentatifs. Cette réticence a sans doute des origines historiques : pour l’ancienne rhétorique, la question des valeurs est centrale pour le genre épideictique, le plus oratoire de tous, alors que le *logos* est supposé se déployer de façon privilégiée dans les contextes judiciaire ou délibératif. Pourtant, le rapport entre les différents genres aristotéliens soulève de nombreuses questions. La partition entre genre épideictique, genre délibératif et genre judiciaire présente une forte cohérence lorsqu’elle est envisagée relativement à une typologie des situations de production de discours persuasif : chaque genre s’inscrit dans un contexte institutionnel, et relativement à ce que Charaudeau (1991) appellerait des *contrats de communication*, bien spécifiques. En revanche, dès qu’on l’interroge sous l’angle des caractéristiques discursives associées, des recoupements ne manquent pas de se faire jour, et les données étudiées se révèlent bien souvent hybrides. En particulier, discours épideictique et discours délibératif sont loin d’être étanches. Ce sont ces phénomènes de porosité entre genres rhétoriques que l’on cherchera à mettre en évidence et à questionner à partir de l’analyse de lettres envoyées pour publication dans la rubrique « courrier des lecteurs » d’un quotidien régional à propos d’un débat concernant

l'aménagement du territoire : l'implantation d'un troisième aéroport en région parisienne.

- 2 On montrera dans un premier temps comment l'appel aux valeurs qui sous-tend les données envisagées les inscrit centralement dans le registre épideictique. On verra que la tentative de mobilisation d'une communauté régionale et, au-delà, nationale, autour de ces valeurs, est immédiatement réinvestie dans l'opposition au projet de troisième aéroport, l'imminence d'une prise de décision orientant les discours vers une finalité délibérative. On observera enfin, dans une réaction à ces envolées épideictiques, les stratégies déployées pour échapper à la dimension essentiellement oratoire que prend massivement l'appel aux valeurs dans les lettres des lecteurs, et pour l'intégrer dans un discours argumentatif critique où le *logos* reprend ses droits.

1. Présentation des données

- 3 Au cours de l'année 2001, le Premier ministre français a demandé au président de la Commission Nationale du Débat Public d'éclairer le choix du gouvernement quant à la nature et à la localisation d'un futur troisième aéroport pour Paris. Durant cette même période, le quotidien régional *Le Courrier Picard* a assuré un suivi systématique du projet de troisième aéroport, la région de Picardie hébergeant plusieurs des sites pressentis. Corrélativement, le journal a reçu un nombre important de lettres de lecteurs réagissant à ce projet, et en a publié régulièrement, en particulier au moment des temps forts de l'événement (septembre à décembre 2001)¹.
- 4 Parmi l'ensemble du courrier adressé au quotidien, nous avons retenu les treize lettres, publiées ou non, qui évoquaient une conséquence de l'implantation de l'aéroport en Picardie : la nécessité de raser plusieurs villages, et en particulier, de déplacer des cimetières civils et militaires accueillant les dépouilles de soldats français et étrangers morts au combat pendant la Première guerre mondiale. C'est en effet dans ces lettres que les appels aux valeurs sont à la fois les plus fréquents et les plus cohérents².
- 5 En termes énonciatifs, les lettres adressées au *Courrier picard* pour publication éventuelle ont, par définition, une double adresse :
 - le journal lui-même (à travers le responsable de la rubrique ou le rédacteur en chef), à qui une publication est suggérée ;
 - l'ensemble des lecteurs du quotidien, puisque c'est bien eux qui sont visés à travers la demande de publication.
- 6 On peut encore distinguer, à l'intérieur de cette dernière instance de réception, des catégories de lecteurs qui font l'objet de projets communicationnels spécifiques. Dans le cas qui nous occupe, il convient de distinguer les « autorités », instances politiques ayant pouvoir de décision sur le projet ; et les citoyens (et en particulier, la population locale) susceptibles de faire pression sur le pouvoir politique.
- 7 La dimension dialogale des données analysées est très limitée. La plupart des lettres sont conçues comme « des prises de position monologiques (ne s'inscrivant pas dans une dynamique d'échange), ponctuelles (la plupart des auteurs n'écrivent qu'une fois), et indépendantes les unes des autres » (Doury & Marcochia 2007 : 45). Ceci est notamment lié au choix que nous avons fait de retenir les lettres non publiées aussi bien que les lettres publiées ; or, sans publication, une lettre ne peut bien sûr pas susciter de réaction et ouvrir un échange... On analysera pourtant dans une dernière partie une

lettre qui se donne comme une réponse à un texte publié dans la rubrique « Courrier des lecteurs ».

2. Epidictique et valeurs

- 8 La fonction première du discours épideictique, selon Perelman & Olbrechts-Tyteca, est d'« accroître l'intensité de l'adhésion à certaines valeurs », afin de « créer une communion autour d'elles » (1988 : 67). C'est, rappelle Danblon (2001), la condition même de l'*homonoia*, qui se nourrit de l'incarnation des valeurs sacrées garantes de la cohésion de la cité.
- 9 Si le discours épideictique fait la part belle aux valeurs, ce n'est pas, comme dans le débat moral, pour les discuter, les hiérarchiser, en contester ou en asseoir l'universalité. Les valeurs y sont au contraire rendues présentes, mises en scène, inscrites dans le registre de l'évidence sensible, « en amont de toute délibération véritable » (Dominicy & Frédéric 2001 : 11). Dans les lettres de lecteurs, on verra pourtant que si les valeurs ne sont pas en elles-mêmes discutées, elles ne sont pas pour autant totalement extraites d'un cheminement argumentatif, puisqu'au terme de leur amplification, elles fondent l'assertion d'une prise de position contre l'implantation d'un troisième aéroport dans la région : elles jouent donc pleinement le rôle d'objets d'accord que leur confèrent Perelman et Olbrechts-Tyteca (1988 : 38).
- 10 Cette inclination pour l'incarnation des valeurs plus que pour leur intellectualisation explique en partie le fait que les valeurs visées par les lettres ne sont pas toujours nommées. Sont nommément désignées comme valeurs le « respect », le « devoir de mémoire », la « dignité humaine », le « patrimoine ». Quand elles ne sont pas nommées, les valeurs qui sous-tendent la prise de position des auteurs sont malgré tout identifiables en ce qu'elles sont « incarnées » dans des scénarios qui leur sont stéréotypiquement associés. Ainsi l'évocation suivante pointe-t-elle vers la valeur « patriotisme » :
- Là une émouvante cérémonie s'est déroulée pour rendre hommage à ce simple soldat *qui était venu volontairement défendre leur territoire.*
- 11 Les valeurs mises en scène par les opposants au troisième aéroport sont tantôt attribuées aux soldats eux-mêmes (patriotisme, courage, dévouement...), tantôt à la communauté, supposée rejeter le projet aéroportuaire au nom du respect dû à ces soldats, du devoir de mémoire, de la préservation du patrimoine..., le tout pouvant être subsumé sous l'idée de la reconnaissance. La communauté a une dette envers eux : « je crois qu'on leur doit bien ça », écrit un opposant au troisième aéroport invitant les pouvoirs publics à laisser les soldats français et étrangers « reposer en paix ».
- 12 Sans être à proprement parler argumentées, les valeurs peuvent faire l'objet de procédés visant à les situer au sommet de l'échelle du désirable, notamment à travers l'utilisation de l'argument du sacrifice (Perelman & Olbrechts-Tyteca : 335), qui transfère l'évaluation du sacrifice consenti sur l'objet lui-même : c'est parce que des soldats ont accepté de périr pour elles que la liberté ou la patrie doivent être considérées comme des « biens en soi ».
- N'oublions pas qu'ils sont morts pour que Vive notre Patrie !
 Planter le troisième aéroport à Chaulnes c'est effacer définitivement de notre mémoire ces lieux où des dizaines de milliers d'hommes *ont fait le sacrifice de leur vie.*
 C'est oublier totalement les conditions de leur terrible calvaire qui seraient

impossibles à imaginer aujourd’hui et que le temps a fini par effacer de notre mémoire.

Je suis révolté par cette décision [...] qui emporterait des conséquences d’ordre symbolique, moral et affectif particulièrement insoutenables, non seulement pour les familles de Vermandovillers, mais également pour les anciens combattants et pour tous les citoyens qui conservent *la mémoire du sacrifice de nos parents pour défendre la terre de France pendant les deux dernières guerres mondiales*.

- 13 Tout en se réclamant de ces valeurs, les opposants au troisième aéroport esquissent le rapport aux valeurs qu’ils prêtent à leurs adversaires selon deux lignes principales. Ils peuvent ainsi suggérer que les partisans du troisième aéroport s’appuient sur une hiérarchisation des valeurs différente de la leur, et erronée :

Et aujourd’hui, *au non du progrès*, le Gouvernement français consentirait à recouvrir de béton ces lieux où de milliers de soldats alliés se sont battus, y ont laissé leur vie, et y reposent pour toujours. Sont sacrés ces lieux qui témoignent à chaque instant de la nécessité de se souvenir d’eux. *Au nom de la liberté que le monde entier leur doit*, permettez-moi d’appuyer sans réserve ceux qui s’opposent au choix de Chaulnes pour l’implantation d’un 3^e aéroport.

- 14 La formule « au nom de... » mobilise une forme d’argument d’autorité, et renvoie « à une instance hiérarchique qui justifie, légitime une conduite ou une prise de position » (Guerrini 1999 : 55). Les valeurs ainsi invoquées sont distribuées différenciellement sur les acteurs du débat, le progrès étant présenté comme le mode de légitimation de l’adversaire – ici, le gouvernement français (« au nom du progrès ») –, le locuteur se réclamant, lui, de la « liberté que le monde entier leur doit ». L’adversaire n’est donc pas « sans valeurs » : il est simplement incapable de reconnaître ce qui « compte vraiment », et qui, à ce titre, constitue le seul impératif normatif légitime.

- 15 Mais, selon une deuxième ligne plus polémique, l’adversaire peut être construit comme une sorte de mercenaire dépourvu de tout sens moral. Ainsi, en suggérant que les partisans du troisième aéroport sont mus par de « sordides raisons politiques », on les renvoie à la défense d’intérêts partisans peu susceptibles de se substituer à des principes moraux. L’évocation d’enjeux politico-financiers joue ainsi le rôle d’anti-valeur, ou de valeur négative :

Aujourd’hui par la volonté d’autres hommes, ils vont subir une nouvelle destruction mais cette fois le béton va sceller à jamais leur tombe. *Abattus par des intérêts bien plus puissants* que les mines et les obus.

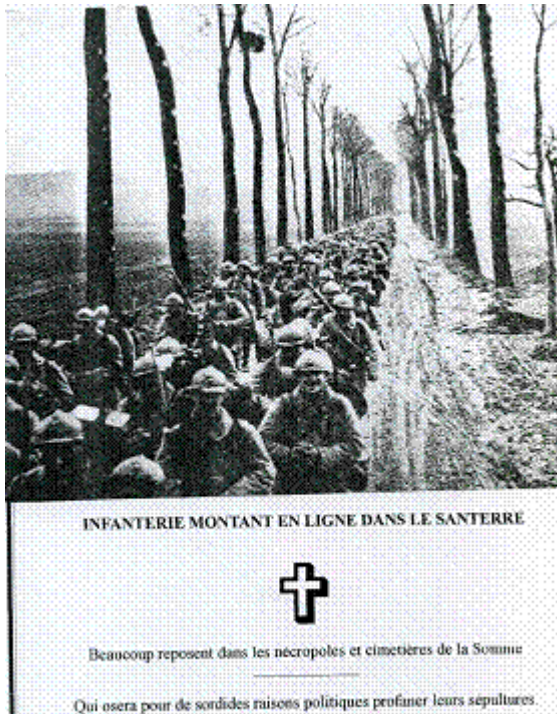
A l’époque, [...] ils avaient commenté, avec une émotion admirative, *l’opiniâtreté et le sacrifice* de leurs aînés pour délivrer le village puis tout le pays de l’occupation allemande. [...] *Cette fois*, l’ennemi, c’est la toute puissante bureaucratie des « décideurs » ! Ceux qui bâtissent la France de demain !! *A coups de milliards* et de bulldozers !

- 16 On trouve ainsi, pêle-mêle, brandis comme épouvantails et construits comme anti-valeurs, le « modernisme », les « ambitions politiques », le « manque d’humanisme », « la vénalité »...

- 17 Valeurs et anti-valeurs semblent donc s’organiser autour de l’opposition « noble » / « vil », qui caractérise le discours épideictique (Reboul 1991 : 59), alors que le paradigme utilitariste, qui organise la discussion délibérative autour de l’opposition « utile » / « nuisible », n’est pas mobilisé³.

3. Epidictique et immédiateté

- 18 L'épidictique, se donnant comme hors-débat, revendique une forme d'évidence. A cette évidence sont associés différents procédés discursifs qui relèvent non de l'intellection, mais de la mise en scène : il s'agit de conférer à ce dont on parle une forme de présence susceptible d'agir directement sur la sensibilité de l'auditoire (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1988 : 155). Dans le corpus étudié ici, on n'est pas loin de l'exemple de la tunique ensanglantée de César brandie par Antoine devant les Romains, cité par les auteurs du *Traité*. Le cas le plus spectaculaire est une lettre constituée essentiellement de la reproduction d'une photographie :



Lettre envoyée pour publication au *Courrier Picard*, 2001 (Archives du *Courrier Picard*). Cette lettre reproduit un cliché sans date archivé au Fonds de photographies argentiques de l'Historial de la Grande Guerre, Péronne (Somme), et légendée « La bataille de Picardie. Troupes montant aux lignes ».

- 19 L'effet immédiat et indiscutable de ce procédé est de restituer un corps aux soldats tombés lors des deux dernières guerres ; l'objectif est par là même de rendre plus difficile la décision de déplacer ou malmenier leurs dépouilles par la construction des pistes du troisième aéroport. Mais cet objectif ne peut être atteint, ainsi que le souligne Perelman, par la seule monstration de l'objet : la photographie est ici légendée afin de l'ancrer géographiquement dans la zone concernée. La transition, de l'objet « montré » vivant à l'objet visé (les corps enterrés) est assurée doublement, par un signe visuel non verbal (la croix) et par un commentaire verbal (« Beaucoup reposent dans les nécropoles et cimetières de la Somme »). L'interpellation finale consiste en une question rhétorique, qui vaut fonctionnellement pour l'assertion correspondante : « personne n'osera, pour de sordides raisons politiques, profaner leurs sépultures ». Ce procédé oratoire est en parfaite cohérence avec la stratégie globale adoptée dans la lettre – et, plus généralement, avec l'écriture épidictique –, puisque l'évidence est au cœur même du fonctionnement de la question rhétorique, qui donne pour indiscutable la réponse qu'elle vise, et qu'elle présente comme « allant de soi ». On notera enfin la

mise en regard du profane (« de sordides raisons politiques ») et du sacré (« leurs sépultures »), qui reflète une hiérarchie des valeurs marquée par l'évaluatif « sordides ».

- 20 Plus généralement, les valeurs abstraites de patriotisme (pour les soldats) et de reconnaissance (pour la communauté) prennent chair, si l'on peut dire, dans l'attention portée aux corps des morts, à la terre qui les accueille et aux gestes rituels d'hommage que l'on peut leur rendre :

« je me suis rendue au cimetière Crouy-Saint-Pierre où repose *la dépouille mortelle* de mon oncle le soldat Alexis Dubé, tombé au champ d'honneur à la Grande Guerre »
 « sur ma terre, *notre sang versé* »
 « *ces corps meurtris*, enfin reposés »

- 21 Cette centration sur la matérialité de la mort a une double cause : elle est liée, bien sûr, au problème en discussion ; mais elle permet aussi d'instancier des notions abstraites et de participer de ce mécanisme de concrétisation propre à l'épidictique : le traitement matériel réservé aux corps des soldats témoigne de l'attachement aux valeurs de patriotisme et de culte du souvenir.

4. Epidictique et émotions

4.1. Valeurs et émotions

- 22 Les lettres étudiées ici présentent une très forte charge émotionnelle. Par leur inscription dans le registre épидictique, elles mettent en scène des valeurs (centralement, le patriotisme) ; or, les valeurs sont des vecteurs d'émotion largement reconnus⁴, tant par la communion qu'elles peuvent susciter que par les affects soulevés par leur transgression. Le message suivant exprime parfaitement cette dimension affective des valeurs :

L'actualité sur le 3^e aéroport et les cimetières militaires (Santerre) m'on mis en révolte, il y a des valeurs dans la vie qu'il faut respecter et celle-ci en fait partie, c'est notre histoire, notre mémoire, notre patrimoine

- 23 C'est bien la transgression du principe « il y a des valeurs dans la vie qu'il faut respecter » qui met l'auteur de la lettre « en révolte ». La succession de propositions séparées seulement par des virgules présente la réaction à l'annonce du déplacement des cimetières militaires comme arrachée d'une traite à l'opposant au projet, l'indignation lui permettant tout juste de brèves reprises de souffle. Enfin, l'utilisation et la répétition de la structure « notre histoire / mémoire / patrimoine », introduit par le pronom de première personne du pluriel, vise à rassembler la communauté autour de valeurs partagées.

4.2. Quelles émotions ?

- 24 Les émotions convoquées par les lettres étudiées sont diverses. On peut identifier essentiellement :
- l'indignation
 - la pitié
 - la honte
 - la fierté

- 25 L'indignation, émotion politique par excellence selon Aristote, naît notamment de la transgression de règles ou de valeurs constitutives de la communauté (Danblon 2005 : 177). Si l'indignation est une émotion « oppositive » (elle dresse l'auditoire contre l'agent considéré comme responsable de l'action transgressive), la pitié est une émotion susceptible de rassembler autour de la victime de la transgression (*id.* : 179). Basée essentiellement sur l'empathie et la perméabilité au malheur d'autrui, elle n'instaure pas de relation directe avec des valeurs, et est moins argumentable encore que l'indignation. Ne pas s'indigner d'un état de fait scandaleux, c'est ne pas avoir de sens moral ; ne pas ressentir de pitié devant un spectacle pitoyable, c'est ne pas avoir de cœur.

A l'heure où bien des voix s'élèvent ou s'opposent au déplacement des sépultures de soldats français, anglais et allemands, sur le site choisi près de Chaulnes, je voudrais rappeler que mon grand-père maternel PIDOUX Jules originaire de St Ouen (80) est mort à VERMANDOVILLERS près de la ferme de LIHUS, le 4 Août 1916. Touché à la thyroïde, il fut traîné dans un trou d'obus par un camarade (qui a témoigné de sa mort) dans l'attente des brancardiers. Durant les 4 jours qui ont suivis le terrain conquis aurait été pris et repris 7 fois. Les centaines d'obus tombés pendant ces 4 jours ont ensevelis les nombreux cadavres des soldats. Le corps de mon grand-père n'a jamais été retrouvé, et il est pénible de penser que suivant le projet que beaucoup réprouvent, des bulldozers viendront fracasser et disperser les restes de tous ces disparus avant de les recouvrir définitivement sous une chape de béton.

- 26 On retrouve ici nombre des procédés identifiés par Ungerer (1997) comme vecteurs d'émotion. Ainsi, le principe de proximité, qui invite à favoriser ce qui est proche de l'auditoire : c'est le rôle joué par la mention des lieux que les lecteurs du *Courrier Picard* ont des chances de connaître. Le principe de l'enjeu vital consiste à mettre en relief ce qui peut mettre en danger la vie ou créer la vie : ici, les mots « mort », « cadavres », « corps », la mention de la blessure, le recours au vocabulaire du désastre (« ensevelis », « fracasser »...) y concourent. Le principe du degré et du nombre veut que les dimensions quantitatives soient mises en avant (« les nombreux cadavres », « durant les 4 jours », « pris et repris 7 fois », « les centaines d'obus »,...). Enfin, le principe de l'intensité de la représentation suppose l'utilisation de l'hypotypose : l'évocation doit se faire aussi concrète et individuelle que possible. Les lettres mentionnent ainsi souvent les nom et prénom, éventuellement le grade et l'origine géographique, des soldats évoqués. De telles précisions participent de l'entretien du devoir de mémoire, la mention des noms permettant, comme sur les monuments aux morts, de lutter contre l'oubli.
- 27 Du point de vue des genres rhétoriques, la preuve pathétique telle qu'elle est construite dans ces courriers est donc ambiguë. Si admiration et mépris, émotions préférentielles de l'épidictique, n'en sont pas absents (admiration pour le courage et le patriotisme des soldats, mépris pour les promoteurs qui ont perdu le sens des « vraies valeurs »), ce sont centralement l'indignation et la pitié, considérées comme le soubassement émotionnel du délibératif, qui donnent le ton. Ce glissement vers les émotions du délibératif tient sans doute à l'insertion de ces discours d'éloge et de blâme dans le contexte polémique du débat sur l'implantation du troisième aéroport. Si, comme dans les réalisations prototypiques du genre épictique, les valeurs sont plus mises en scènes qu'argumentées, plus incarnées que discutées, leur invocation vise ici à mettre l'auditoire dans une disposition à l'action moins générale que ce qui est traditionnellement concédé à l'épidictique, puisqu'il s'agit de s'opposer au projet aéroportuaire.

- 28 La honte, encore, est une émotion thématifiée dans certaines des lettres étudiées. Dans la mesure où elle induit des affects douloureux, les acteurs sociaux tendent à éviter les transgressions de normes et valeurs susceptibles de faire l’objet de sanctions sociales génératrices de honte pour celui qui les subit : en cela, affirme Philippe Kreutz (2001 : 131), elle joue un rôle capital dans la pérennité des valeurs communes. On ne peut avoir honte que d’une action dont on se sent pour partie responsable – parce qu’on considère appartenir au même cercle de solidarité que celui qui est au départ de l’action honteuse. C’est en tant que Français que l’auteur des propos suivants anticipe sur la honte que lui infligerait la construction d’un troisième aéroport, et ses conséquences sur les cimetières militaires :

Petit fils d’un ancien combattant de la 1^{ère} Guerre Mondiale, Grand Invalide de Guerre et Commandeur de la Légion d’honneur, je vous envoie ce message pour exprimer mon *indignation* suite à la décision du gouvernement français d’implanter un 3^{ème} aéroport parisien à Chaulnes dans la Somme. En effet pour réaliser cette plateforme il faudra détruire de nombreux cimetières militaires où reposent des milliers de soldats français, anglais, australiens mais aussi allemands qui ont combattu pendant la Première Guerre Mondiale. [...] Le jour où cela arrivera sera à jamais frappé d’*infamie*, la mémoire de ces combattants sera *bafouée* et la France quant à elle sera couverte de *honte*. J’espère ne jamais voir se produire ce crime contre l’Humanité, et dans le cas contraire j’aurai moi-même *honte* d’être français.

- 29 La première émotion nommée par l’auteur de cette lettre est l’indignation ; elle va de pair avec la désignation du responsable (« le gouvernement français »), présenté comme un agent distinct du locuteur. La deuxième émotion identifiée est la honte (et les termes associés : « infamie », « bafouée ») ; on peut la voir comme une évolution de l’indignation liée à l’inclusion du locuteur dans la sphère de responsabilité de l’action infamante (la France et, partant, tous les Français).
- 30 Enfin, de même que l’indignation et la pitié, la honte fonctionne par paire avec la fierté : l’évocation de la tragique destinée des soldats patriotes reflète une forme d’admiration lorsque le locuteur se pose comme témoin externe de leur bravoure, et s’oriente vers de la fierté lorsqu’il est fait état d’un lien familial entre l’auteur de la lettre et le soldat, permettant d’établir une forme de co-responsabilité dans l’action admirable : « Petit fils d’un ancien combattant de la 1^{ère} Guerre Mondiale », « je suis arrière petit-fils d’ancien combattant des deux guerres mondiales »...

5. Epidictique et figures oratoires

- 31 Enfin, l’épidictique est caractérisé par un recours massif à l’amplification, traditionnellement présentée comme la réalisation langagière centrale de ce genre. Mais dire ceci, c’est, d’un point de vue descriptif, bien peu dire, l’amplification couvrant des procédés stylistiques aussi divers que les contrastes, l’hyperbole, l’interpellation, la gradation, l’accumulation, l’hypotypose... en bref, toutes les figures oratoires susceptibles de « faire concourir tout ce qui peut favoriser cette communion de l’auditoire » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1988 : 67). En effet, l’adhésion à certaines valeurs et la reconnaissance de leur transgression – et le jugement moral qui s’y attache – ne suffisent pas à garantir l’implication des acteurs sociaux dans la cause en discussion. Il est nécessaire de réveiller la « conscience morale » de l’auditoire, afin de rappeler « à chacun ses devoirs d’humanité et de contribution communautaire pour le cas où il aurait tendance à les oublier » (Pharo 1994 : 59).

- 32 Et c'est précisément parce que les figures, traditionnellement considérées comme les instruments de la preuve pathétique⁵ (Amossy 2000, chap. 7) par leur capacité « à rendre présents les objets des passions au cœur de l'homme » (Lamy 1742 : 179), sont susceptibles de générer ce sentiment de communion, et de provoquer cet éveil de la conscience morale, qu'elles sont au cœur du genre épideictique.
- 33 L'expression extrême de l'importance du discours figuratif dans l'épideictique est illustrée par deux poèmes valant prise de position dans le débat, envoyés par des lecteurs du *Courrier Picard*. Si la soumission de poèmes pour la rubrique « Courrier des lecteurs » de ce quotidien régional est relativement rare⁶, elle fait sens dans le contexte qui nous occupe, les liens entre épideictique et poétique ayant été souvent soulignés (voir notamment Michaux & Dominicy 2002).
- 34 La visée argumentative du poème suivant est explicitée par le dernier vers :

Amiens 6 30/11/02

Un Aéroport pour Mémoire!

- La Madelon vient leur servir à boire!
 - A tous ces nantis à revoir.
 - Après les explosions, l'Atindica,
 - Volera sur toute ses stations
 - Sur ma terre, notre sang versé,
 - Ennemis, Allies, ma France massacrés.
 - Après la débâcle, le béton,
 - Où peu d'Alleus, Juifs, nous mourrions.
 - Respectez ces cimés en paix,
 - Ces corps meurtris enfin reposés.
 - Sur ces charniers, ces Tombeaux, leur Tranchées
 - Les bla, les copulicats est repoussés
 - Et jamais le bitume, le béton, les Ailes
 - Né pourront les faire oublier.
 - Tous ces hommes qui se sont acharnés,
 - Pour leur Terre, leur patrie, leur pays
 - Ou un jour, Tomberont leurs Jurels.*
 - Mais ils* sortiront de leurs Tombeaux,
 - Le Vengeur hors des fourreaux.
 - Aéroport, crois de bois, crois de guerre,
 - Mais sûrement pas sur nos lieux.
 - Ils ont fait l'histoire
 - L'Aéroport, c'est à revoir!

Lettre envoyée pour publication au *Courrier Picard*, 2001 (Archives du *Courrier Picard*)

- 35 Les procédés de versifications utilisés sont sommaires : rimes plates et pauvres (« versé » / « massacrés », « tombeaux » / « fourreaux »), distribution aléatoire des rimes vocaliques et consonantiques, association de rimes féminines et de rimes masculines (« histoire » et « revoir »), vers de 8 à 10 pieds... Les contraintes liées au souci de la rime semblent parfois satisfaites au détriment du sens (« à tous ces nantis à revoir » ?). Certaines figures de style sont employées de façon récurrente, voire pesante (notamment, les énumérations à trois termes). Pourtant, l'ensemble concourt à la communion propre à l'épideictique : convocation conjointe de la pitié pour les victimes et révolte contre les profanateurs (« Le Vengeur hors des fourreaux »), affirmation d'une communauté (« nos frères », « notre sang », « nous mourrions », « ma terre »), appel aux valeurs (respect, patriotisme, refus de l'oubli).

6. De l'épidictique en contexte délibératif

- 36 L'ensemble de ces lettres témoigne clairement de l'hybridation des genres rhétoriques (en particulier entre épictique et délibératif) dont Danblon, à la suite de Loraux & Pernot, fait état : « Nombreux, donc, sont les discours délibératifs qui utilisent l'éloge et se terminent par une exhortation ; nombreux aussi sont les discours épictiques dans lesquels on trouve une part de conseil. » (2001 : 36). Les données étudiées ici proposent en réalité une forme de raccourci dans la trajectoire décrite par Perelman, trajectoire qui va du discours épictique, visant à fonder et accroître la cohésion d'une communauté autour de valeurs « indépendamment des circonstances précises dans lesquelles cette communion sera mise à l'épreuve » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1988 : 69), aux discours délibératif et judiciaire, qui se servent des préférences morales désormais en place chez l'auditoire pour asseoir des thèses spécifiques. Ici, le travail épictique, fortement nourri de l'activité figurative et de la construction émotionnelle du discours, est immédiatement réinvesti vers une finalité délibérative : l'opposition à l'implantation d'un troisième aéroport en Picardie.
- 37 Dans la plupart des lettres qui constituent nos données, l'orientation épictique est prise en charge dans les zones liminaires du texte. Les prises de positions par rapport au projet contesté se situent dans les titres ou les toutes premières lignes des lettres :
- Troisième aéroport... Le « NON » des victimes de la Bataille de la Somme
Lettre ouverte aux gouvernants et aux citoyens (ou la mémoire courte – Non au troisième aéroport à Chaulnes)
Non au troisième aéroport
- 38 ou en clôture :
- BATTONS-NOUS ! TOUT N'EST PAS PERDU ! IL FAUT Y CROIRE ! PARTICIPONS
MASSIVEMENT A TOUTES LES MANIFESTATIONS ORGANISEES CONTRE LA
CONSTRUCTION DE CET AEROPORT EN PICARDIE.
L'aéroport, c'est à revoir !
Et je ne veux pas dire aller mettre votre aéroport ailleurs non pas d'aéroport.
Permettez-moi d'appuyer sans réserve ceux qui s'opposent au choix de Chaulnes
pour l'implantation d'un 3^e aéroport. Humainement, le prix en est trop élevé.
- 39 Cette observation sur la construction des lettres peut être mise en relation avec leur structure thématique, qui présente des caractéristiques qui les différencient massivement des autres lettres envoyées au *Courrier picard* sur le troisième aéroport. En effet, en général, ces autres lettres sont « poly-argumentées » ; elles mobilisent différents types d'arguments obéissant à des logiques variées : évocation des nuisances, considérations techniques sur les conditions d'approche des avions, réflexions « de bon sens » sur la distance à Paris et l'existence de liaisons pratiques, préoccupations environnementales, dévaluation des terrains et habitations environnantes, etc. En revanche, les lettres qui mentionnent le déplacement des cimetières civils et militaires sont le plus souvent mono-thématiques : la rhétorique de l'épidictique, que l'utilisation massive de figures élève parfois au sublime, cohabite mal avec des argumentations propres au registre délibératif qui, dans cette polémique, s'ancrent souvent dans des considérations prosaïques.
- 40 Ce qui précède suggère que d'une certaine façon, les développements épictiques, mêlant valeurs et émotions, tiennent lieu d'arguments étayant les prises de positions initiales et finales – mais d'arguments jouant essentiellement sur un effet d'évidence, d'immédiateté, et présentant une intolérance à l'hétérogénéité probatoire, et en

particulier, au régime argumentatif caractérisé par une mise à distance du débat supposant une forme de réflexivité et la prise en compte du contre-discours.

- 41 L’effet général produit par ces lettres est moins celui d’une prise de position adossée à une argumentation que celui d’un coup de semonce, d’un rappel à l’ordre : à l’image du maître d’école donnant un coup de règle sur les doigts de l’élève qui s’est mal conduit pour le rappeler aux bonnes manières, les auteurs des lettres étudiées « font la leçon » aux promoteurs du troisième aéroport, et leur enjoignent de regagner le droit chemin. Ce sentiment fait écho aux remarques de Perelman & Olbrechts-Tyteca, pour qui « l’orateur du discours épictétique est très proche de l’éducateur » (1988 : 69).

7. La recontextualisation délibérative

- 42 On s’arrêtera enfin sur une lettre envoyée « pour information » par un lecteur au *Courrier Picard*, destinée à la rubrique « Courrier des lecteurs » du journal *Le Monde* en réaction à un article paru dans cette même rubrique, intitulé « un cimetière et des avions »⁷. Cet article obéit aux mêmes règles de composition et relève du même registre que la plupart de ceux que nous avons analysés ici : évocation du sacrifice des soldats, sanctification de la terre où ils reposent et appel aux émotions. En cela, il s’inscrit centralement dans le genre épictétique. La lettre envoyée comme une proposition de réponse au journal *Le Monde*, et envoyée en copie au *Courrier Picard*, est écrite sur papier à en-tête de l’Université de Picardie Jules Verne, par un auteur qui se présente comme professeur honoraire de géographie dans cette université. Elle nous intéresse en ce qu’elle cherche à réintégrer une « argumentation » relevant de l’épictétique dans un échange délibératif, et pour cela, tente de remettre en discussion des objets d’accord présentés comme indiscutables.

- 43 La première stratégie mise en place consiste à redéfinir les objets d’accord sur lesquels il est possible de s’entendre avec l’auteur du premier courrier :

Sous le titre « Un cimetière et des avions » vous avez publié la lettre d’un lecteur parisien, apparemment ancien combattant de 14-18. Il faut que la construction de l’aéroport « Picardie-Europe » tienne compte des cimetières militaires de la zone concernée, et des cimetières civils. Votre lecteur a raison d’insister sur la prise en considération de ce douloureux problème, mais il a tort de le présenter comme argument hostile à cet équipement.

- 44 L’expression de l’accord est d’autant plus spectaculaire qu’elle est explicite (« votre lecteur a raison »). On notera que la formule choisie met le locuteur en position haute d’évaluation (dire « il a raison » suggère qu’il aurait aussi pu dire « il a tort », et qu’il est donc à même de juger l’adéquation des propos de son interlocuteur) – position que ne lui aurait pas conférée, ou dans une moindre mesure, une expression comme « je suis d’accord avec lui » ou, mieux encore, « nous sommes d’accord » (Doury 2009). L’utilisation de l’adjectif « douloureux » suppose une reconnaissance de l’état émotionnel manifesté dans « Un cimetière et des avions », et une validation de sa légitimité. Mais c’est là que s’arrête l’accord, et le « mais » introduit une réserve symétriquement exprimée par « il a tort », qui, comme le prévoit la description classique de « p mais q », invite à enchaîner sur l’orientation argumentative centrée sur les points de désaccord : si la question des cimetières peut être légitimement vécue de façon douloureuse, en raison notamment des valeurs symboliques qui lui sont associées, elle ne doit pas « faire argument » pour conclure au nécessaire rejet de l’aéroport. C’est bien le lien entre l’invocation des valeurs cristallisées dans le sort des

cimetières civils et militaires et la prise de position sur le projet de troisième aéroport que l’auteur de la lettre cherche à rompre.

- 45 L’argumentation qui suit vise, de la même façon, à rompre le lien posé comme évident entre le déplacement des corps et la transgression des valeurs de patriotisme et de reconnaissance. C’est particulièrement manifeste dans le paragraphe suivant :

Le cimetière de Vermandovillers est allemand : un autre existe à Maissemy (Aisne) avec 24.000 tombes. Pour les victimes allemandes, françaises et américaines, les autorités des années 20 ont en effet regroupé les cadavres enterrés auparavant dans des lieux dispersés. *Ce qui a été fait à l’époque peut être renouvelé sans porter atteinte à la mémoire des victimes.*

- 46 L’auteur mobilise ici une argumentation par le précédent, suggérant que l’action des autorités des années 20 peut servir de modèle pour la situation présente. L’introduction de l’exemple du cimetière de Maissemy et de l’idée de regroupement des cadavres qui y a présidé permet d’insister sur la solution proposée plus que sur l’action qu’elle suppose (la ré-ouverture des sépultures et le déplacement des corps), qui engage avec elle une trop forte charge émotionnelle. Cette stratégie lui permet d’affirmer, parallèlement à la proposition d’une solution concrète, son propre attachement au devoir de mémoire, ou du moins, de reconnaître cette préoccupation de son interlocuteur comme légitime (« sans porter atteinte à la mémoire des victimes »).

- 47 Il est désormais possible, pour l’auteur de cette lettre, de reconstruire le système de valeurs dont il se réclame, en introduisant deux impératifs normatifs (par ailleurs liés l’un à l’autre par une relation de spécification) : « l’esprit de réconciliation » et « l’Europe Unie » :

En ce qui concerne les tombes du Commonwealth Britannique, la volonté a été d’organiser des cimetières sur les lieux mêmes de la mort. Il s’en suit leur dispersion et de nombreux « carrés » britanniques dans les cimetières civils. Toutefois, le Parc Terre-Neuvien de Beaumont-Hamel, le Mémorial australien de Villers-Bretonneux, le mémorial de Thiepval et quelques autres montrent, que nos amis étrangers et nous pourrions aujourd’hui envisager de regrouper ces lieux de mémoire (du type de l’ossuaire de Douaumont ?), sans distinguer les origines nationales, *dans l’esprit d’une réconciliation, notamment dans le cadre d’une Europe Unie.*

- 48 La construction de ce paragraphe, comme celle du début de la lettre, articule des éléments anti-orientés argumentativement. L’évocation de la préférence britannique pour des sépultures « sur les lieux mêmes de la mort » joue en défaveur de l’implantation du troisième aéroport près de Chaulnes ; en revanche, « toutefois » introduit trois exemples où le regroupement des corps a été préféré à leur dispersion. Comme c’est généralement le cas lors d’une structure où deux arguments anti-orientés sont présentés et articulés par un connecteur paraphrasable par « mais », c’est celui qui vient en deuxième qui porte la ligne argumentative privilégiée. Cette préférence argumentative est renforcée par l’emploi des temps (« la volonté a été » pour les tombes du Commonwealth, « nous pourrions aujourd’hui » pour la proposition de regroupement), la solution non-préférée étant rattachée à une décision antérieure et mise en contraste avec ce qui serait possible au moment de l’énonciation. Enfin, l’idée de regrouper les lieux de mémoire est adossée à l’évocation des valeurs qu’un tel choix actualiserait (« esprit de réconciliation », « Europe Unie »), et qui, s’ajoutant au respect du « devoir de mémoire », donneraient un avantage décisif à la solution proposée sur l’état actuel des choses qui ne peut, lui, se revendiquer que du culte du souvenir. La réinscription de la discussion du sort des cimetières militaires dans un contexte argumentatif ne passe donc pas par un évitement de la question des valeurs : il s’agit

plutôt, dans un premier temps, de rompre l’orientation argumentative conférée par l’auteur de « Un cimetière et des avions » à l’invocation des valeurs, puis, dans un second temps, à reconfigurer le système de référence susceptible de valoriser la ligne d’action prônée (le regroupement des lieux de mémoire).

- 49 Si l’auteur de la lettre ne prend finalement jamais directement position sur la question du troisième aéroport, on peut indirectement inférer son opinion à partir de la stratégie qu’il développe, et qui sape un argument majeur d’opposition à ce projet. Cette même stratégie est reprise lors du dernier paragraphe et s’incarne cette fois dans une forme d’argument *ad hominem tu quoque* :

Depuis 1924, on cultive à nouveau dans la « zone rouge », celle des combats les plus meurtriers : cette orientation légumière et sucrière du Santerre est présentée par les opposants à l’aéroport comme un patrimoine à préserver. Croyez-vous qu’un cultivateur arrête sa production parce qu’il a trouvé un soldat ou un obus dans son champ ?

- 50 Il s’agit ici d’élargir l’attaque, au-delà des arguments présentés dans « Un cimetière et des avions », à l’arsenal persuasif prêté plus largement aux « opposants à l’aéroport » : c’est donc une position dans le débat qui est visée en tant que telle, et non plus seulement une argumentation visant à la défendre. La stratégie utilisée consiste à dénoncer une contradiction dans le discours des adversaires : ceux-ci s’opposent au troisième aéroport au nom de la préservation du patrimoine (nouvelle valeur) légumier et sucrier, alors que ceux-là même qui entretiennent ce patrimoine (les cultivateurs) n’hésiteraient pas à compromettre le respect du « repos » des soldats si cela risquait d’entraver leur activité ; c’est pourtant au nom de ce même respect que les autorités sont appelées à renoncer au projet de troisième aéroport.
- 51 La mise en contradiction de l’adversaire avec lui-même (ou avec d’autres représentants de son camp) relève, on l’a dit, d’une forme de *tu quoque*. Elle appartient de ce fait au registre de la polémique. Cette dimension est renforcée par le procédé stylistique final : la question rhétorique pose comme une évidence l’indifférence des cultivateurs au sort des vestiges de la première guerre mondiale, et suggère une sorte de naïveté chez toute personne qui en douterait⁸. Du point de vue de la construction émotionnelle des discours, l’indignation caractéristique des lettres du *Courrier Picard* est ici neutralisée par la dénégation de la transgression des valeurs : il n’y a pas lieu d’être scandalisé par ce qui ne nuit pas au devoir de mémoire, mais qui au contraire peut servir une valeur de réconciliation. S’y substitue en revanche l’ombre d’un affect d’« agressivité », lié paradoxalement de façon indissociable au retour du *logos* critique, et au choc que ce retour suscite après un univers épideictique essentiellement peuplé de valeurs et d’émotions.

Conclusion

- 52 L’exploration que l’on vient de proposer des lettres envoyées au *Courrier Picard* dans le cadre du débat sur le troisième aéroport parisien confirme bien que la question des valeurs dans l’argumentation est complexe. On s’y attendait ; on peut espérer avoir contribué à poser quelques jalons dans cette réflexion.
- 53 Au premier chef, l’appel aux valeurs n’est pas propre à l’épideictique : la prise en compte de l’ensemble des données dont nous disposons, au-delà de la sélection des treize lettres évoquant spécifiquement la question des cimetières militaires, montre que

l'appel au respect de l'environnement (qui joue contre le projet de troisième aéroport) ou, à l'inverse, la valorisation du progrès (qui joue, elle, en sa faveur) se marient aisément avec des développements relevant d'autres types d'arguments (et notamment, des arguments pragmatiques, souvent caractéristiques du genre délibératif). L'invocation de valeurs sert à établir une plate-forme d'accord entre les partisans des différents camps, plate-forme à partir de laquelle peuvent être bâtis des édifices argumentatifs relevant du *logos* délibératif.

- 54 C'est lorsque la dimension émotionnelle qui l'accompagne devient centrale, et massivement soutenue de procédés figuratifs divers, que l'appel aux valeurs devient, en quelque sorte, auto-suffisant et difficilement compatible avec d'autres formes d'argumentation. Le questionner, c'est faire injure à la communauté, c'est courir le risque de s'en exclure. Si l'épidictique a pour fonction première d'orienter vers une disposition à l'action non spécifique à mettre en œuvre dans un futur indéterminé, l'élaboration de « modules »⁹ épictiques encadrés par des prises de position sur un sujet controversé fonctionne comme une tentative d'imposer l'autorité de valeurs présentées comme indiscutables – leur questionnement même apparaissant comme un *scandale*. La chance que peut avoir une telle stratégie d'infléchir des prises de position est difficile à évaluer ; elle dépend sans doute du degré de publicité qu'elle arrive à se donner, et du degré d'évidence qu'elle parvient à établir entre la ligne d'action dénoncée et la transgression de valeurs partagées. Quoi qu'il en soit, la mobilisation du registre épictique présente un intérêt stratégique certain pour les opposants à l'aéroport. En effet, la plupart des auteurs des lettres analysées ici habitent à proximité des sites envisagés ; en exprimant leur opposition au projet, ils courent sans cesse le risque de se voir disqualifiés comme soucieux avant tout de la défense de leurs intérêts particuliers (de leur tranquillité, de la valeur de leurs biens immobiliers...), jugée illégitime, au détriment de l'intérêt général, qui voudrait que cet aéroport soit construit (Doury & Lefébure 2006). En liant leur position dans le débat à la défense de valeurs présentées comme le cœur même de la concorde, ils opèrent une forme de montée en généralité susceptible de rendre leur opposition socialement recevable.

BIBLIOGRAPHIE

- Amossy, Ruth. 2000. *L'argumentation dans le discours* (Paris : Armand-Colin, 2e édition)
- Charaudeau, Patrick. 1991. « Contrats de communication et ritualisations des débats télévisés », Charaudeau, Patrick (éd.). *La Télévision. Les débats culturels* « Apostrophes ». (Paris : Didier Erudition), 11-34
- Danblon, Emmanuelle. 2001. « La rationalité du discours épictique », Dominicy, Marc & Frédéric, Madeleine (éds). *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme* (Paris : Delachaux & Niestlé), 19-47
- Danblon, Emmanuelle. 2005. *La fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité* (Paris : Colin)

- Dominicy, Marc & Madeleine Frédéric. 2001. « Introduction. L'éloge, le blâme, et le genre épideictique », Dominicy, Marc & Madeleine Frédéric (éds). *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme* (Paris : Delachaux & Niestlé), 11-17
- Doury, Marianne. 2009. « “Sans faire allégeance” : l'euphémisme dans l'expression des accords et désaccords dans un débat politique », *Synergie Italie* n° spécial, « Euphémismes et stratégies d'atténuation du dire », 111-124
- Doury, Marianne & Pierre Lefébure. 2006. « “Intérêt général”, “intérêts particuliers”. La construction de l'ethos dans un débat public », *Questions de Communication* 9, 47-71
- Doury, Marianne & Michel Marcoccia. 2007. « Forum internet et courrier des lecteurs : l'expression publique des opinions », *Hermès* 47, 41-50
- Guerrini, Jean-Claude. 1999. « Valorisation, valeurs et argumentation. Eléments pour une topique argumentative », Guerrini, Jean-Claude & Majcherczak, Edmond (éds.). *L'argumentation au pluriel. Polyphonie, valeurs, points de vue* (Lyon : PUL), 39-122
- Lamy, Bernard. 1742. *La rhétorique ou l'art de parler* (Paris)
- Perelman, Chaïm & Lucie Olbrechts-Tyteca. 1988. *Traité de l'argumentation* (Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles)
- Pharo, Patrick. 1994. « Sollicitation et déréalisation du malheur. Problèmes de sensibilisation », *L'année sociologique*, 3e série, 44, « Argumentation et sciences sociales, I », 53-82
- Reboul, Olivier. 1991. *Introduction à la rhétorique* (Paris : PUF)
- Ungerer, Friedrich. 1997. « Emotions and emotional language in English and German newstories », Niemeier, Susanne & René Dirven (eds). *The language of emotions* (Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins), 307-328
- Vion, Robert. 1992. *La communication verbale. Analyse des interactions* (Paris : Hachette)

NOTES

1. Je remercie vivement la rédaction du *Courrier Picard* qui m'a donné accès aux lettres envoyées par ses lecteurs, et m'a permis de les analyser dans le cadre de cette recherche. Les deux lettres reproduites dans cet article sont tirées des archives du journal.
2. Même s'ils ne sont en aucun cas absents des autres messages (appel au respect de l'environnement, de la qualité de vie, de l'attachement à la terre *versus* appel au progrès, à la liberté de voyager, à l'intérêt général...).
3. Aussi évidente que cette restriction puisse paraître à première vue, elle ne va pas de soi : rien n'interdit d'invoquer une valeur plutôt qu'une autre en arguant des effets positifs que son respect pourrait avoir pour la cité.
4. Ce lien entre valeurs et émotions est si fort que Perelman & Olbrechts-Tyteca se livrent à une assez troublante identification entre ces deux notions : « Notons que les passions, en tant qu'obstacle, ne doivent pas être confondues avec les passions qui servent d'appui à une argumentation positive, et qui seront d'habitude qualifiées à l'aide d'un terme moins péjoratif, tel que valeur, par exemple » (1988 : 630 ; c'est nous qui soulignons).
5. « Les passions se peignent dans le discours par certaines figures, qui sont au cœur de l'homme ce que les vagues sont à la mer », écrit le révérend père Bernard Lamy (1742 : 137).
6. Mais pas exceptionnelle : le journal publie régulièrement des poèmes envoyés par des lecteurs sur différents sujets dans cette même rubrique.

7. « Un cimetière et des avions », article de Laurent Guilhem paru dans la rubrique « Courrier des lecteurs » du *Monde*, 25-26 novembre 2001.
8. Un peu plus haut, l’auteur se posait déjà en position de surplomb (voire de donneur de leçon), par une première question rhétorique : « Faut-il rappeler à M. Laurent Guilhem [auteur de “Un cimetière et des avions”] et à vos lecteurs qu’il y a longtemps que des villages, des usines, des routes, autoroutes et ligne TGV ont été construits sur des terrains recelant vraisemblablement encore beaucoup de dépouilles de cette “jeunesse européenne” que l’on a sacrifiée ».
9. Pour reprendre la terminologie de Vion (1992 : 149).

RÉSUMÉS

Cet article interroge les lieux et modes d’intervention des valeurs dans les enchaînements argumentatifs. Pour l’ancienne rhétorique, la question des valeurs est centrale dans le genre épideictique, alors que le *logos* se déploie dans les contextes judiciaire ou délibératif. Pourtant, les données étudiées se révèlent bien souvent hybrides. Ce sont ces phénomènes de porosité entre genres épideictique et délibératif que met au jour l’analyse de lettres envoyées pour publication dans la rubrique « courrier des lecteurs » d’un quotidien régional à propos d’un débat concernant l’implantation d’un troisième aéroport en région parisienne. L’appel aux valeurs qui sous-tend les données les inscrit centralement dans le registre épideictique. Au-delà de sa fonction de consolidation de la cohésion sociale, cet appel est immédiatement réinvesti dans l’opposition au projet, l’imminence d’une prise de décision orientant les discours vers une finalité délibérative. Enfin, ces « envolées épideictiques » peuvent susciter des réactions intégrant l’appel aux valeurs dans un discours argumentatif critique où le *logos* reprend ses droits.

This article studies the places and modes of intervention of values in argumentative discourse. In classical rhetoric, the question of values is central in the epideictic genre, whereas *logos* is privileged in the forensic or deliberative context. Nevertheless, the texts often appear to be a hybrid between the various genres. Such phenomena of “permeability” between the epideictic and deliberative genres are illuminated by the analysis of letters sent for publication in the “letters to the editor” section of a regional daily paper in a debate focusing on the construction of a third airport in the Parisian region. The appeal to values which underlies the texts places them primarily in the epideictic register. The function usually attributed to the epideictic species is that of consolidating social cohesion. Beyond that, such an appeal to values is also reinvested in the opposition to the project of the third airport, in view of the imminence of a decision-making that subordinates the speeches to a concrete deliberative purpose. Finally, these epideictic displays can arouse reactions mobilizing strategies deployed to escape the essentially oratorical tone of the appeal to values, and to integrate it into an argumentative critical speech where *logos* becomes central again.

INDEX

Mots-clés : argumentation, débat public, délibératif, épideictique, valeur

Keywords : argumentation, deliberative, epideictic, public debate, value

AUTEUR

MARIANNE DOURY

CNRS, Laboratoire Communication et Politique, GSPR